

Césarienne et origine de la mère dans deux régions belges

VIRGINIE VAN LEEUW¹, CHARLOTTE LEROY¹, WEI-HONG ZHANG^{1,2}

- 1 Centre d'Épidémiologie Périnatale (CEPiP), Association sans but lucratif, Route de Lennik 808, CP 597, B-1070 Bruxelles, Belgique
2 Laboratoire de recherche en reproduction humaine, Faculté de médecine, Université libre de Bruxelles (ULB), Route de Lennik 808, CP 597, B-1070 Bruxelles, Belgique

INTRODUCTION

La Belgique est un pays ayant une population immigrée importante où le taux de césarienne a augmenté au cours des quatre dernières décennies et dépasse les 15 % recommandés par l'Organisation mondiale de la santé. Cette étude a pour objectif de décrire les proportions de césariennes en fonction de l'origine de la mère en utilisant les sous-groupes du système de classification de Robson.

MÉTHODE

Il s'agit d'une étude populationnelle basée sur les certificats de naissance dans deux régions belges (Bruxelles et Wallonie) entre 2009 et 2014 pour lesquelles une donnée mode d'accouchement et une classification de Robson étaient présentes (N=350 560). Parmi cette population, les données des mères des 8 nationalités d'origine les plus représentées (Belgique, Congo, France, Italie, Maroc, Pologne, Roumanie, Turquie) ont été sélectionnées (N=291 886). L'origine de la mère est définie comme la nationalité que celle-ci a à sa naissance. Nous avons comparé les proportions globales de césarienne par nationalité en utilisant la nationalité belge comme référence. La même démarche d'analyse a été réalisée pour chacun des sous-groupes du système de classification de Robson (regroupement des mères en 10 groupes en fonction des caractéristiques maternelles et fœtales de la grossesse).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

La proportion de césarienne globale est de 19,8 % (figure 1). Les proportions de césarienne moyennes et les caractéristiques sociodémographiques diffèrent selon l'origine de la mère. Les

mères originaires d'Italie et du Congo affichent les proportions de césarienne les plus élevées, avec respectivement 26,1 et 28,9 % (figure 1). Le risque de césarienne est plus élevé chez les mères originaires d'Italie et du Congo parmi les catégories de Robson 1, 2, 3 et 5 (tableau 1).

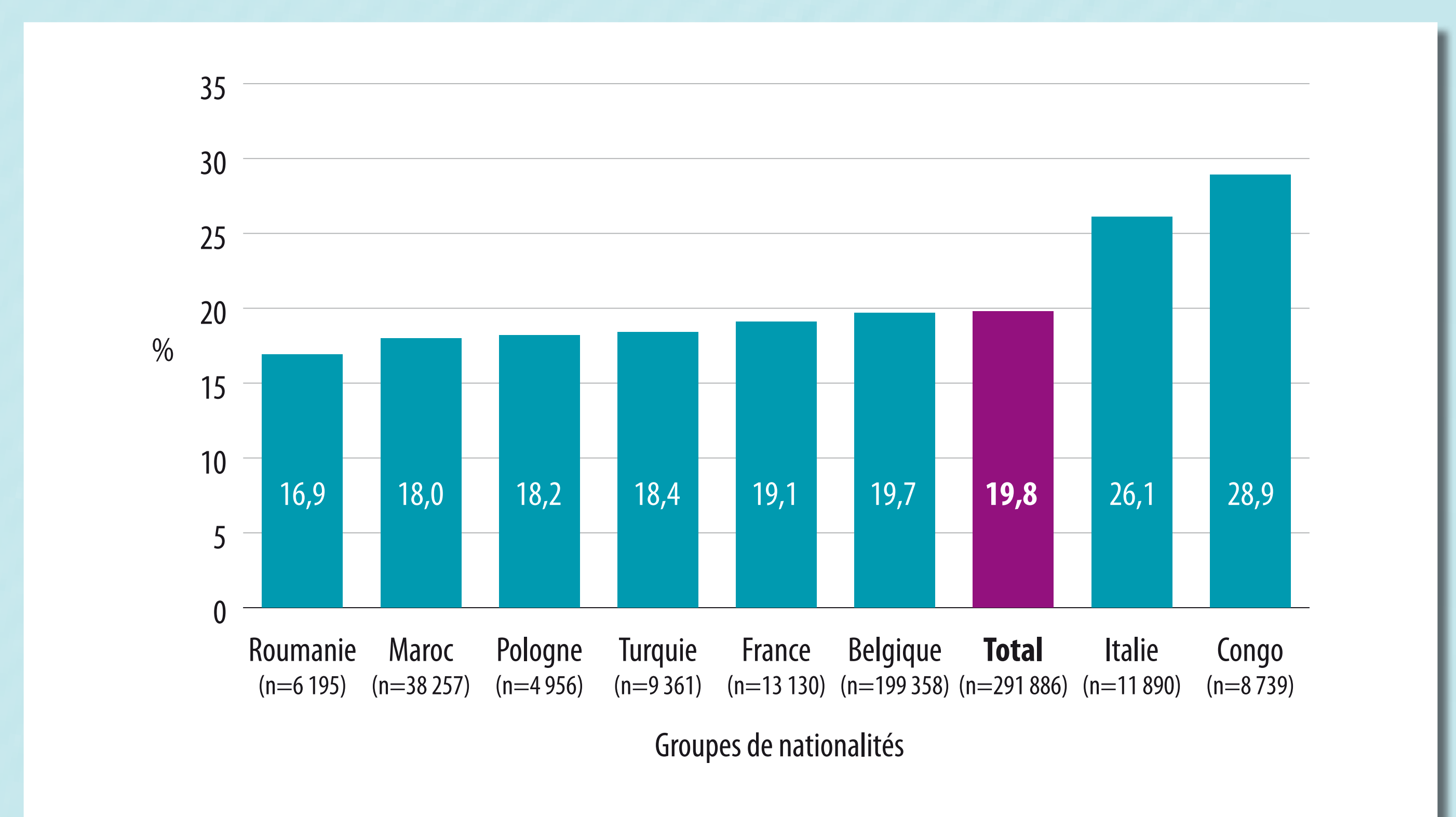


Figure 1. Proportion de césarienne globale et par groupe de nationalité (%)

CONCLUSION

Le système de Robson permet de mettre en évidence des proportions de césarienne qui diffèrent en fonction de l'origine de la mère. De futures études permettraient d'analyser les déterminants contribuant à ces différences, comme par exemple l'influence des caractéristiques sociodémographiques et biomédicales ainsi que l'influence des pratiques obstétricales propres au pays d'origine.

Tableau 1. Analyses bivariées de la césarienne par nationalité d'origine de la mère et la classification de Robson

Groupes de nationalités	(n=291 886)	Robson 1* (n=67 743)	Robson 2* (n=42 561)	Robson 3* (n=74 082)	Robson 4* (n=44 390)	Robson 5* (n=25 919)
	OR Brut (IC 95 %)	OR Brut (IC 95 %)	OR Brut (IC 95 %)	OR Brut (IC 95 %)	OR Brut (IC 95 %)	OR Brut (IC 95 %)
Belge	1	1	1	1	1	1
France	0,97 (0,92-1,01)	0,88 (0,77-1,00)	1,00 (0,90-1,11)	0,95 (0,71-1,26)	1,12 (0,92-1,37)	1,01 (0,89-1,14)
Roumanie	0,83 (0,78-0,89)	0,96 (0,80-1,14)	1,02 (0,87-1,19)	0,84 (0,57-1,25)	1,12 (0,79-1,59)	0,85 (0,71-1,03)
Italie	1,44 (1,38-1,51)	1,49 (1,32-1,68)	1,48 (1,35-1,63)	1,36 (1,03-1,79)	1,14 (0,93-1,39)	1,79 (1,56-2,05)
Pologne	0,91 (0,85-0,98)	0,72 (0,57-0,90)	0,91 (0,77-1,07)	1,23 (0,83-1,82)	1,03 (0,72-1,49)	1,13 (0,92-1,39)
Turquie	0,92 (0,88-0,97)	1,26 (1,08-1,47)	1,13 (0,98-1,30)	0,89 (0,66-1,20)	1,29 (1,04-1,61)	0,83 (0,72-0,94)
Congo	1,66 (1,58-1,74)	1,98 (1,71-2,30)	2,58 (2,27-2,94)	2,43 (1,97-3,00)	2,30 (1,90-2,77)	1,19 (1,06-1,33)
Maroc	0,90 (0,87-0,92)	1,18 (1,09-1,28)	1,12 (1,05-1,20)	0,98 (0,84-1,14)	1,04 (0,92-1,18)	0,83 (0,77-0,89)

*Robson 1 = Primipares, singleton sommet, ≥ 37 semaines, travail spontané

*Robson 2 = Primipares, singleton sommet, ≥ 37 semaines, travail induit ou césarienne élective

*Robson 3 = Multipares (sans antécédent de césarienne), singleton sommet, ≥ 37 semaines, travail spontané

*Robson 4 = Multipares (sans antécédent de césarienne), singleton sommet, ≥ 37 semaines, travail induit ou césarienne élective

*Robson 5 = Multipares avec antécédent de césarienne, singleton sommet, ≥ 37 semaines